



En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N° 45 - Janvier 2024

Edito



Bruno LECHAFTOIS,
CE de l'UFR
Santé Action sociale

En ce début d'année, il est de coutume de présenter ses vœux. Moi, j'ai l'habitude de souhaiter plein de bonheur, « *Tout le bonheur du monde* » comme dans la chanson de Sinsemilia¹.

Dans une lettre à son disciple Ménécée, Épicure propose une méthode pour atteindre le bonheur.

Le 10 mai 1793, Robespierre déclarait : « *L'homme est né pour le bonheur et la liberté et partout il est esclave et malheureux* » et en 1948 Roger Vailland, écrivain et journaliste, écrivait : « *La recherche du bonheur est le moteur des révolutions* ».

Celles et ceux qui se soulèvent, les révolutionnaires, défenseurs de la terre, de l'eau, de la vie ... ont, en eux, ce moteur.

Les personnels qui luttent dans les services de santé et d'action sociale aspirent au bonheur des gens qu'ils soignent ou dont ils s'occupent ainsi qu'à la satisfaction de leurs revendications, bref à une forme de bonheur.

Sommaire

- *Compte rendu CE UFR 20 et 21 décembre 2023* p.2-3
- *Compte-rendu du congrès UCR* p.4-5
- *Préparer un "grand" 8 mars 2024* p.6
- *Tract UFR 8 mars 2024* p.7
- *Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres : un enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes* p.8
- *Martha DESRUMEAUX* p.9
- *Une belle grève de femmes, les Penn Sardin* p.9



Le bonheur est décrit comme un état émotionnel agréable, équilibré et durable ou un sentiment de plénitude et de sérénité d'où le stress, l'inquiétude et le trouble sont absents.

C'est exactement ce que préconisait le programme du Conseil National de la Résistance il y a 80 ans. La CGT qui va fêter cet anniversaire ne s'y trompe pas.

Ensemble, toutes et tous ensemble, nous allons poursuivre ce combat et cette recherche de bonheur, de paix et de solidarité.

Nul doute que, pour cela, il va falloir retrousser les manches et se lever de « bonne heure ».

¹ Sinsemilia « *Tout le bonheur du monde* » : <https://www.youtube.com/watch?v=W--WwtbCevc>

Présent-e-s : Évelyne BAJARD, Patrice BOERO, Gérard BONNEAU, Sylvie BRUNOL, Philippe CRÉPEL, Viviane DEBARGES, Jean-Luc DOUGUET, Bernard FRIGOUT, Dominique GUISTI, Martine JOYEUX, Bruno LECHAFTOIS, Mado LEMAIRE, Pascale LETOMBE, William MAURY, Christine POURRE, Mickaëlle RIGODON, Marie-Claude ROUAUX, Marceline SÉVÉRAC.

Excusé-e-s : Josiane DELBOS, Claire DELORE, Françoise GENG, Hélène MICHAULT, Jean-Louis PERRIN.

Présidence : William MAURY.

Compte-rendu : Martine JOYEUX.

Rapport d'actualité : Gérard BONNEAU .

① **Protection Sociale Complémentaire (PSC) pour les retraité-e-s**

► Invité: **Gilles OBERRIEDER** (UFSE) sur **la situation de la Protection sociale Complémentaire dans la Fonction publique**

Pour les fonctionnaires et agents contractuels de la Fonction publique d'État en activité, c'est une participation financière de leur employeur à leur protection sociale complémentaire en santé à partir du 1^{er} janvier 2024. La solidarité est intégrée à la cotisation des actifs. Elle est plafonnée à 175 % de la cotisation au départ en retraite et à partir de la 6^{ème} année de retraite et à plus de 75 ans, elle n'augmente plus. A partir de janvier 2024, Les cotisations des retraités seront de 120 à 125 euros maximum avec d'une prise en charge à 50 % pour le financement, et plafonnée à 175 % de la cotisation des actifs.

► **Patrice BOÉRO** : **situation des retraité-e-s du secteur privé de notre champ**

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013, les salariés du secteur privé bénéficient d'un contrat collectif de mutuelle obligatoire permettant de couvrir leurs frais de santé. En cas de rupture de contrat ouvrant droit à une allocation chômage ou lors du départ en retraite, la portabilité de la mutuelle s'applique. Mais après 3 années, les assurés retraités sont à nouveau soumis aux tarifs standards d'une mutuelle individuelle.

La CGT revendique une sécurité sociale intégrale, cela permettrait un remboursement des frais à 100 % et à un juste retour de son financement excluant les exonérations patronales. En prenant

en compte la la perte d'autonomie.

Pistes de travail suite au débat :

- Faire un numéro spécial PSC
- Demander aux 2 négociateurs de la CEF de venir à une CE UFR
- Groupe de travail PSC
- Organiser un webinaire

② **Rapport d'actualité par Gérard BONNEAU**

Nous retenons surtout l'appel à la Paix et le vote de la loi ignoble sur l'immigration. La CGT appelle à la désobéissance civile et à la résistance !

③ **Compte-rendu du congrès de l'UCR**

Le bilan est fait, du positif et du négatif. Le compte-rendu modifié avec les remarques de la CE sera envoyé ultérieurement.

④ **Compte rendu de la réunion du 8 décembre : rencontre des CE des UF et de la CE Fédérale**

Ce qui ressort des débats de la CE de l'UFR, ce sont les disfonctionnements et le défaut de communication entre les UF et la Fédération et un manque de connaissances des statuts et de fond politique. Chaque mise en responsabilité devrait être accompagnée d'une formation des dirigeants.

Pistes de travail : Les propositions de supports de travail qu'a fait Philippe Crépel n'ont pas été prises en compte, il serait nécessaire qu'un groupe de travail se fasse avec les UF.

⑤ **CR du CNF des 14 et 15 décembre 2023**

3 mandats UFR (Dominique GUISTI, Christine POURRE et Mado LEMAIRE) + les membres élus à la CEF (Viviane et Philippe)

Le CNF s'est déroulé sereinement et calmement. Chaque intervenant ayant écrit son intervention cela évite les débordements. Différents thèmes sont abordés : action pour tous les exclus du Ségur (pour les frontaliers) ; pourquoi les collectifs ne fonctionnent pas ; le Flop de la manif du 16 décembre ; FHF les salaires ; augmenter les salaires. Les négos en cours.

Les Élections : La CFDT reste en 1^{ère} place, la CGT en 2^{ème} position mais avec seulement 7 000 voix d'écart ce qui donne 1 % de différence. Il reste 1 300 PV qui ne sont pas traités

Motion pour le peuple palestinien et les femmes israéliennes. L'UFR a demandé d'organiser un CNF sur la paix

L'appel du CNF reprend le respect du pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Il est voté à l'unanimité

Présentation des comptes de la Fédération 2022. L'année est déficitaire car il y a eu un congrès fédéral mais la fédération n'est pas déficitaire. Il y a un roulement d'environ 4 mois de salaires. Il est signalé une dette de 7 000 euros pour appartement saccagé par un camarade, qui pour l'instant refuse de rembourser les frais de remise en état.

Compte-rendu du congrès de l'UFMICT, essentiellement sur l'ordre infirmier

L'UFR n'a pas souhaité faire le compte rendu du congrès UCR, programmé en fin de CNF, car il restait peu de camarades et peu de temps.

⑥ **Débat sur la paix lors du prochain CNF**

Philippe CRÉPEL fait la proposition au Bureau Fédéral pour que l'UFR l'organise lors du CNF de mars soit le 19 soit le 20. L'UFR fera une intervention également sur la continuité syndicale et le congrès de l'UCR lors de ce CNF.

⑦ **Réunions des collectifs UFR**

Collectif retraite : le 6 février à 16h30

Collectif autonomie : le 10 avril à 16h.

⑧ **Rencontre de notre UFR et celui des Services publics**

le Bureau propose une rencontre avec leur Bureau.

⑨ **Rencontre de l'UFR le 10 janvier à Lyon et participation le 11 janvier au procès affaire Geneviève LEGAY**

L'après-midi du 10 sera consacré à un débat avec

les retraités du département et de la région sur le thème : « *Pourquoi organiser les retraités pour défendre leurs revendications ?* » à la Bourse du travail de Lyon. Geneviève LEGAY nous rejoindra en fin d'après-midi.

Pour le procès de l'affaire LEGAY, Céline VERZELETTI sera présente pour la Confédération ; c'est Attac qui organise le 11, Évelyne BAJARD est en contact avec eux et organise notre séjour.

⑩ **Prochaines CE UFR**

La prochaine CE sera le 7 et 8 février afin de participer le 6 février à la journée fédérale Fonction publique et tenir un stand UFR (Sylvie, Mado, William et Bruno). Philippe fait un mail à ce sujet au Bureau Fédéral pour la CEF.

Présidence : Bruno LECHAFTOIS ; rapport d'actualité : Patrice BOERO ; compte-rendu : Christine POURRE.

Au vu de la proximité des Jeux olympiques, la CE des 25 et 26 juin sera décentralisée à Toulouse si cela leur est possible en leur demandant s'ils ont un axe revendicatif particulier que nous pourrions traiter avec eux.

La date de la CE de septembre est modifiée, elle se tiendra les 16 et 17 septembre.

⑪ **Sollicitations reçues**

Nous avons trois ratés au regard de notre agenda chargé : le congrès de l'UFR Métallurgie, l'AG des retraités à Toulouse et celle de l'AP/HP. Afin d'assurer notre présence, un mail sera envoyé à toute la CE et le Bureau centralisera les possibilités de participation.

⑫ **Christine POURRE propose à la CE de travailler avec le secteur LDAJ**

William MAURY qui participe au collectif ainsi que Philippe CRÉPEL en parlent aux responsables.



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS
Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Tél. :

Branche professionnelle d'origine :

Bulletin à remettre à un-e militant-e de la CGT

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur : <https://www.ucr.cgt.fr/adhesion.php>

La délégation de notre UFR était composée de: Sylvie BRUNOL, Josiane DELBOS, Jean-Luc DOUGUET, Bernard FRIGOUT, Mado LEMAIRE, Pascale LETOMBE, Hélène MICHAULT, Marie Claude ROUAUX, et Philippe CRÉPEL, SG de l'UCR était membre de droit.

► **L'accueil a été chaleureux et bien organisé par les camarades locaux** mais les conditions de travail ont été difficiles: la salle était inadaptée, pas de tables, ni tablettes, sièges étroits. Et en plus notre délégation était au fond de la salle dans l'obscurité ce qui a compliqué la prise de notes. Nous avons eu le choix entre plusieurs visites culturelles le mercredi après-midi qui était libre

► **Lors du vote des différentes commissions** il a été précisé qu'un seul membre d'une USR et un seul membre d'une UFR pouvait y participer. Ce qui a créé un petit mouvement de contestation des délégué.es.

Nous avons quand même obtenu que Philippe siège à la commission des amendements.

► **Hommage aux disparus et allocution de bienvenue** du SG de l'UL de Saint Malo et en binôme les SG de l'UD 35 et USR 35

► **Après le débat d'ouverture de Marc BASTIDE, le SG sortant de l'UCR, le débat est engagé avec les congressistes.**

Les thèmes sont divers : la Sécurité sociale intégrale, la reconquête de notre service de santé et des Services publics, la revalorisation des pensions, la préservation de notre environnement, transports en commun en libre accès, la nécessité de renforcer la syndicalisation des retraité-es qui recule, les violences faites aux femmes, la montée de l'extrême droite et bien sur les guerres en cours au niveau international.

► **La commission mandats et votes a fait son rapport présenté par le responsable à la Vie syndicale sortant Alain LAPORTE** : Il y a 330 délégué-e-s, 140 femmes et 190 hommes, dont 11 délégué-e-s en activité.

154 délégué-e-s pour les UFR et 175 délégué-e-s pour les USR

181 935 FNI disponibles dans le congrès soit 94 % des syndiqué-e-s retraité-e-s : notre UFR portait 5 119 voix.

Pour 246 délégué-e-s c'est leur premier congrès.

Philippe CRÉPEL est le plus jeune délégué.

280 abonné-e-s à Vie Nouvelle.

Vote pour à l'unanimité.

► **Le rapport d'activité est fait par Cathie CAU**

Le congrès prévu en 2020 a dû être annulé à cause de la crise sanitaire. Lors du Comité général exceptionnel du 16 mars 2021, une nouvelle équipe a été désignée avec un nouveau secrétaire général.

En 2024 nous fêterons les 80 ans du CNR et en 2025 les 80 ans de la Sécurité Sociale.

Peu de débat après le rapport : les interventions portent essentiellement sur le financement des USR, sur l'information CGT qui est trop tardive, sur la question de l'unité syndicale qui peut freiner les actions.

Le rapport est voté par mandats à 99,76 % (173 908 voix, 8 156 abstentions et 422 contre).
Nous avons voté pour.

► **Document d'orientation**

Nous avons dû attendre la livraison des documents (nouveau texte amendé et liste des amendements non retenus) pour commencer à débattre. En attendant des camarades ont continué à intervenir sur divers sujets.

Le document est composé de 6 chapitres : le contexte, enjeux et perspectives, la valeur du travail au centre des luttes sociales, les retraité-e-s dans la société et la situation particulière des femmes, notre démarche revendicative et le syndicalisme spécifique retraité. Le document a fait l'objet de 1 367 amendements. 487 ont été retenus et 880 ont été rejetés. 11 membres de l'UCR ont travaillé 10 jours sur les amendements.

Nous avons voté chaque chapitre à main levée et pour le maintien ou pas d'amendements défendus par des congressistes. Les débats ont été interrompus avant la fin de l'examen de tous les amendements du document d'orientation !

Le thème du logement a été intégré dans le document d'orientation et sera l'objet d'une nouvelle fiche revendicative. Le thème du thermalisme n'est pas intégré dans le document d'orientation mais fera lui aussi l'objet d'une fiche revendicative.

Nous avons voté contre le chapitre 5 (démarche

revendicative). Nous avons essayé de faire adopter un certain nombre de nos amendements rejetés, mais nous avons eu des difficultés pour prendre la parole et convaincre une commission qui répondait très souvent que nos propositions se trouvaient ailleurs dans le texte qui n'était pas le cas des sujets qui nous semblaient importants : résolution sur l'activité à mener pour les revendications spécifiques aux femmes, nationalisation du secteur lucratif de la santé et du médico-social, péréquation salaires-retraites. Nous avons eu le refus d'intégrer des particularités de la FP qui pourtant sont emblématiques comme l'extinction d'un fonds de pension obligatoire comme le RAFP.

Pour le vote par mandats de l'ensemble du document d'orientation, certains camarades de notre délégation souhaitaient faire un vote différencié (70% pour et 30% contre), après un débat et un vote nous avons pris la décision de ne pas scinder nos voix. Nous avons voté contre le document d'orientation.

Le document d'orientation a été approuvé par mandats : 156 077 voix, 13 310 voix contre.

► **Deux tables rondes ont été organisées :**

► **Le mercredi matin « Pourquoi un syndicalisme retraité et son évolution »**
La table ronde était composée uniquement de camarades masculins, ce qui a été remarqué négativement : un sociologue, le président de l'IHS CGT national, et 3 camarades d'IHS fédéraux : banque et assurances, cheminots et métallurgie. L'analyse sociologique et historique était intéressante mais n'a pas inspiré en suivant les interventions des congressistes sans lien avec le thème.

► **Le jeudi après-midi « Comment militer à la retraite ? »**
L'animation et les intervenants sont intervenus sur le militantisme quand on est en activité, sans vraiment traiter le sujet sur les revendications spécifiques des retraité-e-s ni de la manière de militer à la retraite.

► **Sophie Binet, SG de la CGT a fait une bonne intervention le jeudi après-midi, précédée le matin par une intervention de Caroline BLANCHOT Secrétaire générale de l'UGICT**

► **Rapport financier a été présenté par la responsable à la politique financière sortante Monique MOUHAT**

Les réserves financières de l'UCR sont relativement importantes.

L'intervention de la Commission de Contrôle financier (CFC) en suivant a semé le trouble en disant qu'elle avait donné le quitus, car il n'y a pas de malversations, mais elle faisait des réserves à cause de gros problèmes de fonctionnement entre la CFC et la politique financière. Nous avons senti une tension importante qui a été exacerbée par l'intervention du SG sortant de l'UCR, à la tribune alors que la séance du jeudi soir était terminée pour défendre la trésorière et accuser des membres de la CFC d'avoir jeté le trouble.

Notre délégation a voté contre le rapport financier en espérant que la quiétude revienne entre la politique financière et la CFC pour le prochain mandat.

Le bilan financier a été validé par le congrès par mandats avec 90,35 % des voix et 9,65 % contre.

► **Élection de la Commission exécutive et la CFC après présentation de Marie-Paule POUSSIER**

Nous avons voté pour la liste présentée en rajoutant la candidature d'une camarade de UFSE, qui n'avait pu être présentée par son UFR car il n'y en a pas dans cette fédération créée il y a 4 ans. Sa candidature n'a pas été retenue.

La commission exécutive compte 52 membres (27 hommes et 25 femmes), elle n'est pas encore à parité même si les candidatures de femmes ont été plus nombreuses mais deux femmes ont retiré leurs candidatures pour garder leurs petits-enfants. La CFC a 5 membres.

5 camarades de notre CE d'UFR ont été élu-e-s :

- 3 proposé-e-s par notre UFR Santé Action Sociale : Évelyne BAJARD, Hélène MICHAUD pour la CE et Viviane DEBARGES à la CFC.
- 2 autres camarades de notre CE ont été élu-e-s à la CE de l'UCR présenté-e-s par leurs USR : Jean-Luc DOUGUET (29) et Dominique GUISTI (94)

Cathy CAU a été élue Secrétaire Générale et Catherine PETIT a été élue la Secrétaire Adjointe.

Un appel pour la paix et une motion pour la revalorisation des pensions ont été distribuées, mais pas de discussion ni de vote!

D'autre part, le repas fraternel des militant-es de la Santé et de l'Action sociale, mandaté-es par notre UFR ou par les USR a réuni 31 camarades, dans une ambiance très conviviale.

PRÉPARER UN "GRAND" 8 MARS 2024

La CGT a décidé de faire de cette date une grande journée de mobilisation interprofessionnelle pour revendiquer l'égalité femmes-hommes avec une grande grève féministe.

Voir le lien confédéral : <https://www.cgt.fr/unjoursansnous>

Il est important de rappeler partout que :

- ▶ la moyenne du salaire des femmes en France est inférieure de 26 % à celle des hommes !
- ▶ la moyenne des retraites des femmes est inférieure à celle des hommes de 40 % !!!

#UN
JOUR
SANS
NOUS

APPEL À LA GRÈVE FÉMINISTE #UnJourSansNous.

Le 8 mars, ce n'est ni la fête des mères, ni la fête des femmes, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

**LE 8 MARS, ON ARRÊTE TOUT, TOUTES ET TOUS !
ET ON MANIFESTE TOUTES ET TOUS !**

La CGT appelle à la grève féministe en solidarité avec les femmes du monde entier pour une meilleure répartition des richesses et pour que cessent les violences faites aux femmes.

La CGT appelle à la grève féministe pour gagner l'égalité au travail et à la retraite et dans la vie.

ENSEMBLE, NOUS GAGNERONS !

▶ Pour préparer la grève féministe du 8 mars, la CGT organise une journée d'étude le 8 février à Montreuil le 8 février 2024 : enjeux de la grève féministe, présentation des résultats de l'enquête « mon travail le vaut bien » et ateliers pour préparer le 8 mars 2024.

▶ La journée sera suivie d'un femmage¹ à MARTHA DESRUMAUX, syndicaliste et militante politique, féministe, résistante.

NOTRE UFR SANTÉ ACTION SOCIALE APPELLE LES RETRAITÉ·E·S À S'INVESTIR POUR PRÉPARER UN GRAND 8 MARS AVEC LES MILITANT·E·S DE LEUR TERRITOIRE.



40 % D'ÉCART DE RETRAITE ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES :

STOP !

¹ Femmage : témoignage de respect, d'admiration, de reconnaissance à une femme, pour un homme nous employons le mot hommage.



8 MARS 2024

#8 mars24manifestontoutes&tous

En finir avec les faibles pensions des femmes...

Les inégalités tout au long de la vie professionnelle ont forcément un impact négatif sur les retraites des femmes : inégalités de salaires, faibles rémunérations des métiers à dominante féminine, des carrières plus courtes que celles des hommes du fait de carrières morcelées par le temps partiel, la précarité et les interruptions d'activité en raison de l'investissement familial...

À LA RETRAITE, LA SOUSTRACTION EST SALÉE POUR LES FEMMES :

- Si la moyenne du salaire des femmes en France est inférieure de 26% à celle des hommes, la moyenne des retraites des femmes est inférieure de 40 % !
- Elles partent en retraite en moyenne plus tard que les hommes
- Une femme sur 5 attend 67 ans, l'âge d'annulation de la décote (un homme sur 12)
- Elles subissent plus souvent la décote, du fait de carrières plus courtes ou incomplètes
- Leur pension, trop faible, est plus souvent rehaussée par un minimum de pension
- 37 % des femmes retraitées et 15 % des hommes touchent moins de 1000 € de pension brute (909 € nets)



40 % D'ÉCART DE RETRAITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES :

STOP !

Information Manifestation



Cette situation continue à se dégrader du fait des contre-réformes passées, comme celle de Macron en 2023. Il est urgent d'en finir avec ces inégalités et avec les faibles pensions.

NOUS MANIFESTERONS LE 8 MARS TOUTES ET TOUS POUR :

- » L'égalité des salaires et des retraites, des emplois des femmes et des hommes, et l'égalité des taux d'activité : les ressources en cotisations des régimes de retraite en seraient fortement améliorées.
- » Augmenter le minimum de pension pour une carrière complète au niveau du SMIC CGT (2 000 euros bruts)
- » Le rétablissement de l'âge de départ à la retraite dès 60 ans
- » Mettre fin à l'allongement continu de la durée de cotisation, de plus en plus inaccessible, particulièrement pour les femmes, et revenir à une durée réalisable : le progrès est de permettre à chacun-e de réduire son temps de travail
- » Supprimer la décote qui est une double pénalisation de la pension
- » Garantir un taux de remplacement (pension par rapport à salaire) de 75 % du salaire
- » Revenir à un calcul de la pension basé sur les 10 meilleures années pour une carrière complète
- » Une pension de réversion égale à 75 % pour tous les régimes, sans condition d'âge ou de revenus
- » La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine : rétablissement de la catégorie active pour les infirmières et les autres professions qui l'ont perdue dans la Fonction publique et son extension dans le secteur privé pour un départ anticipé à la retraite
- » Rétablir la péréquation salaire/retraite dans la Fonction publique et l'étendre au secteur privé : à chaque augmentation du point d'indice et du traitement des fonctionnaires en activité, la pension des retraité-e-s était augmentée
- » Renforcer les droits familiaux
- » Un Service public d'accueil des enfants et d'aide à l'autonomie : des femmes retraité-e-s sont contraintes de pallier le manque de places et de financement pour accueillir leurs parents ou leurs petits-enfants
- » Lutter contre les stéréotypes sexués à tous les niveaux
- » Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et même pour les plus âgées car les violences ne s'arrêtent pas avec l'âge



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS
Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Tél. :

Branche professionnelle d'origine :

Bulletin à remettre à un-e militant-e de la CGT

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur : <https://www.ucr.cgt.fr/adhesion.php>

INVESTIR DANS LE SECTEUR DU SOIN ET DU LIEN AUX AUTRES : UN ENJEU D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social* ». Les métiers du soin et des liens aux autres sont au centre de cet enjeu majeur de société afin d'assurer le bien-être des citoyennes et citoyens quel que soient leur âge et leurs besoins. Mais c'est aussi un enjeu pour l'égalité entre femmes et hommes, car ces métiers sont très féminisés et prennent en charge la majorité des activités, au travail ou à la maison, assimilées aux femmes : éduquer, aider, soigner, écouter, accompagner, etc. L'actualité témoigne chaque jour et depuis des années des difficultés de l'hôpital, des EHPAD, de l'aide à domicile, de l'accompagnement des personnes précaires ou encore de l'école. L'investissement dans les métiers du soin et des liens aux autres apparaît comme une urgence.

La CGT a commandé une recherche à l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales)¹ « *Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres : un enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes* ».

Le rapport propose trois axes d'analyse articulés autour de l'investissement, la revalorisation des métiers du soin et des liens aux autres, et l'égalité entre femmes et hommes :

► **La première partie présente une estimation du nombre d'emplois du soin et du lien aux autres nécessaires** pour assurer le bien-être de notre société ainsi que le coût d'un tel investissement en intégrant leur revalorisation salariale. Les résultats globaux concluent au total à un niveau d'investissement nécessaire de l'ordre de 80 milliards d'euros, soit 3 % du PIB.

► **La deuxième partie s'appuie sur une consultation en ligne intitulée « Mon travail le vaut bien », réalisée auprès de 7 000 salarié-e-s et ciblant 15 professions du soin et du lien aux autres :** contenu de leur métier, leurs responsabilités, leurs conditions de travail, leurs niveaux de rémunération, la perception de leur vécu professionnel et leurs revendications. L'analyse montre des métiers qui sont à bout de souffle avec des qualifications bafouées.

► **Dans la troisième partie, 3 professions sont davantage analysées sous l'angle de l'égalité salariale entre emplois de valeur comparable.** Les métiers de sages-femmes, d'assistant-e-s de services sociaux et d'aides-soignant-e-s sont comparés sur le contenu du travail, les classifications et les rémunérations à des emplois à prédominance masculine d'un niveau de classification ou de rémunération proche. Cette comparaison laisse à voir les écarts de rémunération entre des emplois de « *valeur comparable* » à prédominance féminine et masculine.

Les analyses proposées dans ce rapport sont de nature à la fois scientifique et empirique, les chercheur-es ont articulé réflexions universitaires et paroles de terrain.

C'est maintenant aux militant-es de la CGT de s'emparer de ces résultats afin d'enrichir les revendications d'un grand Service public avec les emplois qualifiés nécessaires qui doivent bénéficier d'une reconnaissance salariale dans une perspective d'égalité entre femmes et hommes.

¹ L'Institut de recherches économiques et sociales est une association au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs afin de répondre aux besoins qu'elles expriment dans le domaine de la recherche économique et sociale..



Voir l'article dans le Perspectives : <http://sante.cgt.fr/Perspectives-Sante-no197-Septembre-2023>



Pour lire le rapport de l'étude commandée par la CGT à l'IRES #Mon travail le vaut bien : <https://ires.fr/publications/cgt/investir-dans-le-secteur-du-soin-et-du-lien-aux-autres-un-enjeu-degalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/>

Martha DESRUMAUX (1897-1982)

Martha est une grande militante et dirigeante de la CGT et du parti communiste.

Ouvrière dès l'âge de 9 ans dans le Nord, elle s'investit durant la première moitié du siècle dans de nombreuses luttes sociales afin d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des ouvrier-es. Elle s'engage dans la défense du droit des femmes, leur reconnaissance et leur émancipation dans la société et le syndicalisme.

Membre de la commission exécutive de la CGTU (1933-1936) et de la CE de la Fédération CGT du Textile (1937), secrétaire de l'UD du Nord..., elle participe à la délégation du Front populaire lors des accords de Matignon. Elle fut aussi membre du Comité central (1929-1937) et du Bureau politique du PCF

C'est aussi une grande figure de la résistance pendant la seconde guerre mondiale, emprisonnée et déportée pendant 3 ans.



Nous vous invitons à approfondir la connaissance de cette grande militante.

Voir sur le site IHS deux conférences sur cette militante de la CGT :

► <https://www.ihs.cgt.fr/martha-desrumaux-ouvriere-syndicaliste-feministe-une-oubliee-de-lhistoire/>

► <https://www.ihs.cgt.fr/martha-desrumaux-une-grande-figure-du-mouvement-ouvrier-au-pantheon/>

Voir sa fiche Biographique dans le Maitron (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier) : <https://maitron.fr/spip.php?article22548>

UNE BELLE GRÈVE DE FEMMES, LES PENN SARDIN



« *Une belle grève de femmes* », un titre délibérément emprunté à Lucie Colliard qui publia en 1925 un récit sur la grève des sardinières à la Librairie de l'Humanité.

Il y aura 100 ans cette année, à Douarnenez dans le Finistère, les ouvrières des conserveries de sardines, les « Penn Sardin », aux conditions de travail extrêmement difficiles et aux salaires de misère, se mettent en grève pour obtenir Pemp Real (25 sous).

Elles seront accompagnées dans leur lutte contre les riches conserveurs, par le Maire communiste de Douarnenez, Daniel LE FLANCHEC, personnage haut en couleur (rouge !) et les responsables de la CGTU Charles TILLON et Lucie COLLIARD.

Grace à ce livre d'Anne CRIGNON, journaliste originaire de Concarneau, nous les suivons jusqu'à la

victoire comme si nous vivions les événements de l'intérieur.

Douarneniste et syndicaliste CGT, je connaissais bien cette belle histoire de ma ville, bien entendu, mais en lisant ce bouquin extrêmement documenté, j'ai découvert des détails du quotidien qui m'ont donné l'impression d'être à leur côté dans la lutte.

Mais, en fait, ce n'est peut-être pas qu'une impression !!!

*Marceline SÉVÉRAC,
Bureau UFR Santé Action sociale CGT*



Tableau réalisé par Charles Tillon. Peintre amateur, il a été inspiré par cette lutte sociale historique.

Écouter sur Fance-Inter
« *Bretagne 1924, la grève des Penn Sardines* » :
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/affaires-sensibles-du-mercredi-11-octobre-2023-4990066>